

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf le 6 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, sous la présidence de Madame DEVILLERS Marie-Claude, Maire.

Présents : Madame DECAUX Pauline, Messieurs CONSTANT Jean-Marie, DECAUX Thierry, LEFEVRE Franck, PAUL Yves,

Absents excusés : Madame MAURICE Isabelle qui a donné procuration à Mme DECAUX Pauline, Monsieur COTU David qui a donné procuration à Mr CONSTANT J Marie, Monsieur KWACZALA Olivier qui a donné procuration à DECAUX Thierry, Madame LEDREUX Maryse et Monsieur PREVOST Franck

Secrétaire de séance : Madame DECAUX Pauline

Lecture du compte rendu de la réunion de Conseil du 5 juillet 2019 par Madame DEVILLERS Marie-Claude. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

➤ **REUNIONS SYNDICALES :**

SIRS : La rentrée scolaire 2019 -2020 s'est déroulée de façon satisfaisante dans les 3 communes du regroupement, malgré la fermeture de classe maternelle.

Les services périscolaires sont sur Lafraye le déménagement ayant eu lieu au début des vacances scolaires.

Ce retour sur Lafraye a entraîné une modification du circuit de ramassage, des horaires de montée et descente des enfants sans modification des horaires de classe.

Mme Devillers remercie des agents du SIRS ainsi que les agents communaux des 3 communes pour leur participation efficiente lors du déménagement.

CAB : il n'y a pas eu de réunion pendant la période estivale.

➤ **Rapport d'activités 2018 du SE60 :**

Madame le Maire communique au Conseil Municipal le rapport d'activités 2018 du SE60 pour information.

Conformément à l'article L.5211-39 du CGCT, ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au syndicat,

- Prend acte du rapport d'activités 2018 du SE60,
- Indique qu'il est indispensable de préserver dans la future réforme territoriale les syndicats de grande taille faisant converger l'efficacité technique, économique et environnementale avec la solidarité sociale et territoriale.

Ce rapport est consultable en mairie aux horaires d'ouverture.

➤ **Radars Pédagogiques**

La commune a obtenu une subvention au titre des amendes de police de 1922 euros soit 47% du montant HT des travaux.

Les radars seront positionnés sur la RD 9 à chaque entrée de village.

Les agents communaux seront chargés de les installer et Mr Lefevre procédera à leur mise en service.

Le positionnement des panneaux limitant à 70kms/h la vitesse avant l'entrée effective du village semblent induire en erreur les automobilistes sur le respect des 50Km/h en intra-muros.

Il est donc décidé d'acquérir des panneaux 50 qui seront positionnés sur les panneaux Lafraye.
Espérons qu'avec toutes ces mesures les limitations de vitesse soient enfin respectées.

➤ **Point sur les travaux en cours**

Mr Forestier du SE60 est venu positionner l'éclairage extérieur de l'église.
La mise aux normes des sanitaires du bloc mairie -école ont été effectués pendant les vacances. Les travaux de peinture seront réalisés en octobre.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Journées du patrimoine :

L'église St Nicolas sera ouverte au public le samedi 21 septembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Elections municipales 2020 :

Le décret fixant la date du renouvellement des équipes municipales est paru le 4 septembre 2019.

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

La date limite d'inscription sur les listes électorales (sauf cas contraire) est fixée vendredi 7 février 2020.

Le dépôt des candidatures en Préfecture est fixé au plus tard le 27 février à 18h.

La date d'ouverture de la période de dépôt des listes n'est pas fixée par la loi, elle sera décidée par chaque Préfecture.

Brocante 2019 :

Le bénéfice s'élève à 470,00 euros.

Nuisances olfactives :

Suite au courrier envoyé à la SEDE, une réunion aura lieu en mairie.

- Prochaine réunion de Conseil : vendredi 4 octobre 2019 à 20 heures 30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 21 heures 30